



SECADA

Association fribourgeoise d'entraide et de dépannage en agriculture

Dépannages agricoles & ménagers

## Inscriptions

Que vous souhaitiez devenir membre, commander un dépanneur ou vous inscrire sur nos listes des dépanneurs, veuillez vous adresser au 026 467 30 22 ou par mail à [secada@upf-fbv.ch](mailto:secada@upf-fbv.ch)

## Devenez membre du SECADA !

Cotisation dépannages agricoles	CHF 100.—
Cotisation dépannage ménagers	CHF 100.—
Cotisation pour les deux services	CHF 150.—

Postfinance – SECADA IBAN CH26 0900 0000 1700 1283 9

La cotisation annuelle vous permet, dès la deuxième année de cotisation, de bénéficier des tarifs membres. En cas de reprise de l'exploitation dans le cadre familial ou en cas de paiement rétroactif de la cotisation de l'année précédente, les tarifs membres sont applicables de suite.

Les demandes de dépannages des membres du SECADA sont traitées en priorité. Seules les exploitations agricoles ou des personnes et sociétés ayant un lien avec l'agriculture peuvent devenir membres. Le fait d'être membre ne garantit toutefois pas l'obtention d'un dépanneur ou d'une aide ménagère. En effet, notre personnel est placé selon disponibilité et selon l'ordre de priorité imposé par les statuts de l'association.

Granges-Paccot, 01.01.2022